



ORGANE SUBSIDIAIRE DE MISE EN OEUVRE  
Septième session  
Bonn, 20-29 octobre 1997  
Point 12 de l'ordre du jour

**PROJET DE RAPPORT DE L'ORGANE SUBSIDIAIRE DE MISE EN OEUVRE SUR LES TRAVAUX  
DE SA SEPTIEME SESSION, TENUE A BONN DU 20 AU 29 OCTOBRE 1997**

Rapporteur : Mme Patricia ITURREGUI (Pérou)

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
I. OUVERTURE DE LA SESSION (Point 1 de l'ordre du jour) . . . . .	1 - 3	3
II. QUESTIONS D'ORGANISATION (Point 2 de l'ordre du jour) . . . . .	4 - 8	4
A. Adoption de l'ordre du jour . . . . .	5	4
B. Organisation des travaux de la session . . . . .	6 - 7	5
C. Participation . . . . .		5
D. Documentation . . . . .	8	5
III. COMMUNICATIONS NATIONALES (Point 3 de l'ordre du jour) . . . . .	9 - 12	5
A. Communications des Parties visées à l'annexe I de la Convention . . . . .	9 - 10	5
B. Communications des Parties non visées à l'annexe I de la Convention . . . . .	11 - 12	6
IV. MECANISME FINANCIER : PROCESSUS D'EXAMEN VISE DANS LA DECISION 9/CP.1 (Point 4 de l'ordre du jour) . . . . .	13 - 14	6

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Paragrap</u> hes	<u>Page</u>
V. ACTIVITES EXECUTEES CONJOINTEMENT DANS LE CADRE DE LA PHASE PILOTE (Point 5 de l'ordre du jour) .	15	7
VI. MISE AU POINT ET TRANSFERT DE TECHNOLOGIES (Point 6 de l'ordre du jour) . . . . .	16	7
VII. DISPOSITIONS A PRENDRE EN VUE DES REUNIONS INTERGOUVERNEMENTALES (Point 7 de l'ordre du jour) . . . . .	17 - 18	7
VIII. PROPOSITIONS D'AMENDEMENTS A LA CONVENTION (Point 8 de l'ordre du jour) . . . . .	19 - 20	8
IX. QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES (Point 9 de l'ordre du jour) . . . . .	21	8
X. MECANISMES DE CONCERTATION AVEC LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES (Point 10 de l'ordre du jour) . . . . .	22 - 23	9
XI. QUESTIONS JURIDIQUES : APPLICATION DE L'ACCORD DE SIEGE (Point 11 de l'ordre du jour) . . . . .	24 - 25	9
XII. RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE LA SESSION (Point 12 de l'ordre du jour) . . . . .	26 - 27	9

Annexes <sup>1</sup>

- I. Projets de décisions que l'Organe subsidiaire de mise en oeuvre a recommandé à la Conférence des Parties d'adopter à sa troisième session
- II. Liste des documents dont l'Organe subsidiaire de mise en oeuvre était saisi à sa septième session.

---

<sup>1</sup>Les annexes seront incorporées dans la version finale du rapport qui paraîtra sous la cote FCCC/SBI/1997/21.

## I. OUVERTURE DE LA SESSION

(Point 1 de l'ordre du jour)

1. La septième session de l'Organe subsidiaire de mise en oeuvre (ci-après dénommé "le SBI") s'est tenue au Beethovenhalle, à Bonn, du 20 au 29 octobre 1997.
2. Le Vice-Président du SBI, M. José Romero (Suisse), a ouvert la session à la première séance, le 20 octobre 1997. Souhaitant la bienvenue aux participants, il a signalé que le Président du SBI, M. Mahmoud Ould El Ghaouth (Mauritanie) ne serait pas en mesure d'assister à la session en raison de l'état de santé d'un membre de sa famille. Il a encouragé vivement les représentants à utiliser efficacement le temps qui leur était imparti et à mener à bien les négociations dans les délais prévus. Il a rappelé en outre que cette session du SBI était la dernière avant la troisième session de la Conférence des Parties et qu'il s'agissait donc de la dernière occasion pour le SBI de présenter des projets de décision qu'il recommanderait à la Conférence des Parties d'adopter.
3. Le Secrétaire exécutif s'est associé à ce point de vue estimant lui aussi qu'à la session en cours, la principale tâche du SBI, comme d'ailleurs de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA), était de parvenir à un consensus sur des recommandations à adresser à la Conférence des Parties à sa troisième session pour lui permettre de s'attacher avant tout à achever les travaux découlant du mandat de Berlin. Passant en revue quelques-unes des questions inscrites à l'ordre du jour du SBI, il a souligné la nécessité d'aider les pays en développement à élaborer leurs communications nationales initiales et à renforcer les moyens dont ils disposaient au niveau national pour faire face aux changements climatiques. A cet égard, il s'est déclaré satisfait du démarrage imminent d'un projet du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) destiné à appuyer les communications nationales. Le Secrétaire exécutif a fait savoir qu'il était très préoccupé par le retard apporté au versement des contributions au budget de base pour l'exercice biennal en cours, notamment par certains des principaux contributeurs, et il a en outre lancé un appel pour que d'autres contributions soient versées au Fonds d'affectation spéciale aux fins de la participation, et ce en temps voulu pour la troisième session de la Conférence des Parties. Il a informé le SBI que le secrétariat de la Convention se préparait à mettre

en place la nouvelle structure du programme et attendait avec intérêt de pouvoir coopérer avec le secrétariat de la Convention sur la lutte contre la désertification, lorsqu'il s'installerait à Bonn.

## **II. QUESTIONS D'ORGANISATION**

(Point 2 de l'ordre du jour)

4. Le SBI a examiné cette question à sa 1ère séance, le 20 octobre. Des déclarations ont été faites par les représentants de cinq Parties, dont un a parlé au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

### **A. Adoption de l'ordre du jour**

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

5. A sa 1ère séance, le 20 octobre, le SBI a examiné l'ordre du jour provisoire publié sous la cote FCCC/SBI/1997/17 et Add.1 et il a adopté l'ordre du jour ci-après :

1. Ouverture de la session
2. Questions d'organisation :
  - a) Adoption de l'ordre du jour
  - b) Organisation des travaux de la session
3. Communications nationales :
  - a) Communications des Parties visées à l'annexe I de la Convention
  - b) Communications des Parties non visées à l'annexe I de la Convention
4. Mécanisme financier : processus d'examen visé dans la décision 9/CP.1
5. Activités exécutées conjointement dans le cadre de la phase pilote
6. Mise au point et transfert de technologies
7. Dispositions à prendre en vue des réunions intergouvernementales
8. Propositions d'amendements à la Convention
9. Questions administratives et financières
10. Mécanismes de concertation avec les organisations non gouvernementales (ONG)
11. Questions juridiques : application de l'Accord de siège
12. Rapport sur les travaux de la session

**B. Organisation des travaux de la session**

(Point 2 b) de l'ordre du jour)

6. A sa lère séance, le 20 octobre, le Vice-Président a indiqué que des services de conférence seraient disponibles de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures, les jours réservés aux travaux du SBI. Le SBI a approuvé l'organisation des travaux présentée par le Vice-Président. Il a été décidé d'appliquer les recommandations relatives à la répartition des tâches entre le SBI et le SBSTA qui avaient été adoptées par ces deux organes à leur sixième session et, par conséquent, d'autoriser l'un des deux à assumer la responsabilité globale de l'examen d'une question. Le Vice-Président a par ailleurs évoqué les documents dont le SBI était saisi à sa septième session et qui étaient indiqués dans les documents FCCC/SBI/1997/17 et Add.1.

7. Le Vice-Président a informé le SBI que le secrétariat avait examiné les demandes de trois organisations intergouvernementales et de 21 organisations non gouvernementales qui souhaitaient obtenir le statut d'observateur, sur la base des dispositions de l'article 7.6 de la Convention et conformément aux procédures arrêtées par la Conférence des Parties pour l'admission des organisations à titre d'observateur (voir le document FCCC/SB/1997/INF.4). Le SBI a décidé d'admettre ces organisations en qualité d'observateurs à titre provisoire, en attendant que la Conférence des Parties se prononce officiellement sur leur accréditation à sa troisième session.

**C. Participation**

[à compléter]

**D. Documentation**

8. On trouvera à l'annexe II ci-après la liste des documents dont le SBI était saisi à sa septième session.

**III. COMMUNICATIONS NATIONALES**

(Point 3 de l'ordre du jour)

**A. Communications des Parties visées à l'annexe I de la Convention**

(Point 3 a) de l'ordre du jour)

**1. Délibérations**

9. Le SBI a examiné cette question à ses 2ème et ... séances, tenues respectivement les 21 et ... octobre. Il était saisi des documents suivants : FCCC/SBI/1997/19 et Add.1, FCCC/SBI/1997/20; FCCC/SBI/1997/INF.4 et INF.6;

FCCC/SBSTA/1997/13 et FCCC/SB/1997/6. Des déclarations ont été faites par les représentants de ... Parties, dont ... au nom de la Communauté européenne et de ses Etats membres et ... au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

2. Conclusions

10. A sa ... séance, le ... octobre, le SBI a examiné les conclusions relatives à cette question proposées par le Vice-Président (le texte de ces conclusions a été publié sous la cote FCCC/SBI/1997/L.7).

[à compléter]

**B. Communications des Parties non visées à l'annexe I de la Convention**

(Point 3 b) de l'ordre du jour)

1. Délibérations

11. Le SBI a examiné cette question à ses 1ère et ... séances, tenues respectivement les 20 et ... octobre. Il était saisi des documents suivants : FCCC/SBI/1997/INF.3; FCCC/SBI/1997/MISC.8 et FCCC/CP/1997/MISC.1. Des déclarations ont été faites par les représentants de ... Parties, dont ... au nom de la Communauté européenne et de ses Etats membres et ... au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

2. Conclusions

12. A sa ... séance, le ... octobre, le SBI a examiné une proposition du Vice-Président sur cette question (le texte de cette proposition a été publié sous la cote FCCC/SBI/1997/L.8).

[à compléter]

**IV. MECANISME FINANCIER : PROCESSUS D'EXAMEN  
VISE DANS LA DECISION 9/CP.1**

(Point 4 de l'ordre du jour)

1. Délibérations

13. Le SBI a examiné cette question à ses 2ème et ... séances, tenues respectivement les 21 et ... octobre. Il était saisi des documents suivants : FCCC/SBI/1997/16, FCCC/SBI/1997/MISC.9 et FCCC/CP/1997/MISC.1. Des déclarations ont été faites par les représentants de ... Parties, dont ... au nom de la Communauté européenne et de ses Etats membres et ... au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

2. Conclusions

14. A sa ... séance, le ... octobre, le SBI a examiné une proposition du Vice-Président visant à soumettre à la Conférence des Parties à sa

troisième session, pour adoption, deux projets de décision portant l'un sur l'examen du mécanisme financier et l'autre sur l'annexe du Mémoire d'accord (on trouvera le texte de ces projets de décision dans le document FCCC/SBI/1997/L.9).

[à compléter]

**V. ACTIVITES EXECUTEES CONJOINTEMENT DANS LE CADRE DE LA PHASE PILOTE**

(Point 5 de l'ordre du jour)

1. Délibérations

15. Le SBI a examiné cette question à ses 1ère et ... séances, tenues respectivement les 20 et ... octobre. Des déclarations ont été faites par les représentants de ... Parties, dont ... au nom de la Communauté européenne et de ses Etats membres et ... au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

2. Conclusions

[à compléter]

**VI. MISE AU POINT ET TRANSFERT DE TECHNOLOGIES**

(Point 6 de l'ordre du jour)

1. Délibérations

16. Le SBI a examiné cette question à ses 1ère et ... séances, tenues respectivement les 20 et ... octobre. Des déclarations ont été faites par les représentants de ... Parties, dont ... au nom de la Communauté européenne et de ses Etats membres et ... au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

2. Conclusions

[à compléter]

**VII. DISPOSITIONS A PRENDRE EN VUE DES REUNIONS INTERGOUVERNEMENTALES**

(Point 7 de l'ordre du jour)

1. Délibérations

17. Le SBI a examiné cette question à ses 3ème et ... séances, tenues respectivement les 22 et .. octobre. Il était saisi des documents suivants : FCCC/SBI/1997/17/Add.1 et FCCC/CP/1997/1. Des déclarations ont été faites par les représentants de ... Parties, dont ... au nom de la Communauté européenne et de ses Etats membres et ... au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

18. A propos de la troisième session de la Conférence des Parties, le Secrétaire exécutif a formulé des observations sur une proposition d'une délégation visant à dresser une liste des points sur lesquels la réunion de haut niveau pourrait être centrée et dont un indiquerait la voie à suivre

dans l'avenir, et à cette occasion, il s'est attaché à faire la distinction entre deux types de processus qui pourraient être menés à bien après cette troisième session. Le premier, qui était pour l'instant sujet à controverse, consisterait à ouvrir la perspective de négociations concernant la définition de nouveaux engagements dans le cadre de la Convention. Le second, qui ne devrait pas être controversé, consisterait à préparer les décisions à prendre lors de la première réunion des Parties au protocole ou autre instrument juridique adopté à la troisième session de la Conférence des Parties. C'était à ce second processus, qui devrait être engagé après cette troisième session, que le secrétariat songeait en prévoyant des crédits pour imprévus dans le budget-programme pour 1998-1999.

2. Conclusions

**Troisième session de la Conférence des Parties**

[à compléter]

**Quatrième session de la Conférence des Parties**

[à compléter]

**VIII. PROPOSITIONS D'AMENDEMENTS A LA CONVENTION**

(Point 8 de l'ordre du jour)

1. Délibérations

19. Le SBI a examiné cette question à sa 2ème séance, le 21 octobre. Il était saisi du document FCCC/SBI/1997/15. Des déclarations ont été faites par les représentants de 14 Parties dont un a parlé au nom de la Communauté européenne et de ses Etats membres.

2. Conclusions

20. A la même séance, le SBI, après avoir examiné une proposition du Vice-Président ainsi que les projets d'amendements à la Convention, a invité la Conférence des Parties à tenir compte à sa troisième session des vues exprimées par les Parties à la septième session du SBI.

**IX. QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES**

(Point 9 de l'ordre du jour)

1. Délibérations

21. Le SBI a examiné cette question à ses 3ème et ... séances, tenues respectivement les 22 et ... octobre. Il était saisi des documents suivants : FCCC/SBI/1997/17/Add.1 et FCCC/CP/1997/1. Des déclarations ont été faites par

les représentants de ... Parties, dont ... au nom de la Communauté européenne et de ses Etats membres et ... au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

2. Conclusions

[à compléter]

**X. MECANISMES DE CONCERTATION AVEC LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES**

(Point 10 de l'ordre du jour)

1. Délibérations

22. Le SBI a examiné cette question à sa 3ème séance, le 22 octobre. Il était saisi du document FCCC/SBI/1997/MISC.7. Des déclarations ont été faites par les représentants de cinq Parties, dont un a parlé au nom de la Communauté européenne et de ses Etats membres.

2. Conclusions

23. A la même séance, le SBI, sur proposition de son Vice-Président, a pris note du document FCCC/SBI/1997/MISC.7 et, compte tenu des vues exprimées à sa septième session, a décidé d'examiner cette question à sa huitième session.

**XI. QUESTIONS JURIDIQUES : APPLICATION DE L'ACCORD DE SIEGE**

(Point 11 de l'ordre du jour)

1. Délibérations

24. Le SBI a examiné cette question à sa 3ème séance, le 21 octobre.

2. Conclusions

25. A la même séance, le SBI, après avoir examiné une proposition du Vice-Président, a pris note des informations communiquées par le secrétariat et demandé à être informé de l'entrée en vigueur de l'Accord de siège en temps voulu.

**XII. RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE LA SESSION**

(Point 12 de l'ordre du jour)

26. A sa ... séance, le ... octobre, le SBI a examiné le projet de rapport sur les travaux de sa septième session (FCCC/SBI/1997/L.6).

[à compléter]

27. A la ... séance, le .. octobre, le Vice-Président a remercié tous les participants de leur coopération tout au long de la septième session du SBI et a prononcé la clôture de celle-ci.

-----